



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2023
Délibération n°2023-02-010

OBJET : Vote du budget de la Maison de Santé Pluridisciplinaire 2023

<p>Date de convocation : 14 février 2023</p> <p>En exercice : 15 membres Présent(s) : 13 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 0</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 21/02/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 20 février 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL - Charles DUTOIT – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Carole MURE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Stéphane MORLEVAT</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Laurine SOLLE – Hélène BALLEREY</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Bernadette FOREST</p>
---	--

Le conseil municipal, ayant pris connaissance du projet de budget primitif 2023, lequel s'élève à :

- **19 451.85 € tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement dont :**

Dépenses de fonctionnement chapitres :

• 011 charges à caractère général	3 056,85 €
• 65 autres charges de gestion courante	10,00 €
• 66 charges financières	1 642,00 €
• 023 virement à la section d'investissement	14 743,00 €

Recettes de fonctionnement chapitres

• 70 - Produits des services	700,00 €
• 75 autres produits de gestion courante	16 000,00 €
• 002 - Excédent antérieur reporté	2 751,85 €

- 53 201.35 € tant en dépenses qu'en recettes d'investissement

Dépenses d'investissements

• 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021	10 058,35 €
• 1641 Remboursement emprunts	15 443,00 €
• Opérations équipement :	
- 2022 - parking	27 700,00 €

<p>R Recettes d'investissements Montbrison</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/02/2023 042-214200891-20230220-DE_2023_02_010-DE</p>

- 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés 10 058,35 €
- 021 virement à la section d'investissement 14 743,00 €
- Opérations équipement :
- 2022 - parking 28 400,00 €

Après délibération, et à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ARRÊTE** et **VOTE**, le Budget primitif 2023 pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire (au chapitre pour la section de fonctionnement et à l'opération pour la section d'investissement).

La secrétaire de séance
Bernadette FOREST



Essertines en Châtelneuf, le 21 février 2023

Le Maire
Michel JASLEIRE




RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/02/2023 042-214200891-20230220-DE_2023_02_010-DE